

Du soufre contre le phytopte du poirier – Efficacité confirmée

Les essais effectués cette année par le FiBL et par Agroscope Changins et Wädenswil confirment la bonne efficacité du soufre contre le phytopte du poirier. Dans les vergers atteints, il est recommandé de faire un traitement au soufre (à 2 pour-cent) après la récolte des poires.

Pendant la floraison, le phytopte du poirier cause la formation de galles caractéristiques sur les feuilles et les fleurs des poiriers. Vu que les phytoptes se terrent à l'intérieur des galles foliaires, ils sont largement protégés contre les produits de traitement. Jusqu'ici, la seule lutte possible connue en bio était le traitement à l'huile minérale au tout début du printemps. C'est en effet à ce moment que les phytoptes quittent leur abri hivernal pour coloniser les jeunes feuilles. Ce traitement printanier n'est cependant que rarement assez efficace.

Jusqu'à récemment, le moment de la migration automnale des phytoptes n'avait pas été considéré comme favorable pour un traitement. Des essais effectués en 2003-2004 par le FiBL et Agroscope Changins ont cependant montré que les phytoptes migrent vers leurs quartiers d'hiver peu après la récolte des poires. Les traitements effectués à cette période avec du soufre mouillable (à 2 %) en tablant sur son effet acaricide ont été très efficaces: au printemps suivant, les arbres traités étaient pratiquement exempts de phytoptes. Sur la base de ces bons résultats, l'OFAG a délivré très rapidement une autorisation pour un traitement au soufre après récolte pour lutter contre le phytopte du poirier.

Pour confirmer ces premiers résultats, le FiBL et Agroscope Changins et Wädenswil ont fait de nouveaux essais en 2004-2005. Comme dans les essais précédents, l'efficacité du soufre n'a pas pu être augmentée en passant de un à deux ou trois traitements.

Les divers essais exacts et pratiques effectués ont montré qu'il est possible de lutter efficacement contre le phytopte du poirier en faisant un traitement après récolte avec 2 % de soufre (ce qui correspond à 32 kilos à l'hectare pour un volume de

couronnes de 10'000 m³/ha). L'expérience montre que les acariens prédateurs ne sont pratiquement pas influencés par le traitement parce qu'ils ont déjà gagné leurs abris hivernaux au moment du traitement. Sur la base de tous les faits connus actuellement, on peut recommander

vivement de lutter contre le phytopte du poirier en faisant un traitement au soufre en automne.

Claudia Daniel, Eric Wyss, FiBL,
Christian Linder, Agroscope RAC Changins,
et Heiri Höhn, Agroscope FAW Wädenswil



Photo: Claudia Daniel

Le phytopte du poirier fait au printemps des dégâts impressionnants sur les fleurs et les feuilles. L'idéal est de traiter au soufre mouillable en automne, après la récolte des poires.